

L'ICEBERG DU CONFLIT DANS L'AFRIQUE DES GRANDS LACS **Plainte contre les responsables des crimes contre l'humanité occultés¹**

Depuis que le Front patriotique rwandais (FPR) a envahi le Rwanda, le 1^{er} octobre 1990, puis le Zaïre voisin (actuellement République démocratique du Congo) en 1996 et en 1998, quelque sept millions de personnes ont trouvé la mort dans ces deux pays. Les victimes étaient principalement rwandaises et congolaises, et causées directement ou indirectement par les conflits armés, mais il faut aussi inclure dans ce nombre plusieurs dizaines de victimes occidentales, dont 11 Espagnols.

Ce conflit n'est pas seulement une histoire de lutte pour le pouvoir entre des éléments extrémistes et criminels. Il s'agit aussi et surtout d'une histoire de pillage et de lutte pour le contrôle de l'exploitation des richissimes ressources naturelles de la partie orientale de la République démocratique du Congo², dans laquelle sont intervenues, outre des organisations locales, de nombreuses firmes multinationales occidentales, essentiellement des États-Unis, du Canada et d'Europe. Une grande partie de ce drame humain et écologique a été délibérément occultée et, souvent, stratégiquement manipulée.

Le Forum international pour la vérité et la justice dans l'Afrique des Grands Lacs³ a lancé, avec le soutien de victimes et de proches de victimes rwandaises et espagnoles, d'Adolfo Pérez Esquivel, Prix Nobel de la paix, de Cynthia McKinney, députée afro-américaine des États-Unis, et d'autres organisations non gouvernementales internationales et nationales, une initiative axée sur deux lignes d'action :

a) La stratégie de la VÉRITÉ, centrée sur le dépôt d'une PLAINTÉ AU PÉNAL contre les principaux responsables⁴ de ces crimes contre l'humanité. Tout le monde

¹ Consulter la page web consacrée à cette action : www.veritasrwandaforum.org.

² Colombo-tantalite (coltan), cuivre, cobalt, diamants, or et bois tropical, entre autres.

³ Plate-forme internationale créée à l'initiative de Juan Carrero Saralegui, candidat au prix Nobel de la paix et président de la Fundació S'Olivar de Majorque. Cette action en justice est également promue par les personnes, organisations et institutions suivantes : Josep, Martí, Núria, Pilar et Maria Antonia Vallmajó Sala (frères et sœurs de Joaquim Vallmajó), Josep M^a Sirera Fortuny (frère de Flors Sirera), Fernando Valtueña Gallego (frère de Luis Valtueña), Fundació S'Olivar, association « Assistance Aux Victimes Des Conflits en Afrique Centrale, A.S.B.L. » (Belgique), Adolfo-Maria Pérez Esquivel (Prix Nobel de la paix 1980, Argentine), Federación de Comités de Solidaridad con el África Negra de España (Fefcosane), Ville de Navata, association « Drets Humans de Mallorca », Ville de Figueres, Ville de Manresa, association de victimes « Pro Iustitia » (Pays-Bas), Marie Béatrice Umutesi (Rwandaise exilée au Cameroun), cinq victimes rwandaises à Bruxelles (Tap), Centre de Lutte contre l'Impunité (Belgique), Agueda Uzcudun Pouso (sœur d'Isidro Uzcudun), Cynthia Ann McKinney (députée afro-américaine, États-Unis), centre de ressources de la coordinatrice d'ONG solidaires « CEDRE », Fernando Madrazo Osuna (frère de Manuel Madrazo), Organisation pour la paix, la justice et le développement au Rwanda (OPJDR), Inc. (États-Unis).

⁴ Les principaux responsables des crimes examinés sont : **le général de division KAYUMBA NYAMWASA** (chef du Département des renseignements militaires [DMI] – les services secrets rwandais – pendant la guerre), **le colonel RWAHAMA JACKSON MUTABAZI** (attaché au DMI de Byumba), **le colonel JAMES KABAREBE** (chef d'état-major de l'Armée patriotique rwandaise et le plus haut responsable des opérations lors de l'invasion du Zaïre par le Rwanda), **le colonel DANY MUNYUZA** (responsable des opérations de l'arrière-garde dans la préfecture de Byumba et membre du DMI), **le capitaine MAJYAMBERE** (agent des services de renseignements de la brigade n° 408), **le capitaine EVARISTE KABALISA** (commandant en second de la gendarmerie de Ruhengeri), **le général de brigade FRED IBINGIRA**, **le colonel JACQUES NZIZA**, **JACQUES NKURUNZIZA**, directeur du dispositif policier et militaire G2, **le commandant DAN GAPFIZI**, et **le colonel CEASER KAYIZARI**, entre autres.

s'accorde à dire que la réconciliation dans l'Afrique des Grands Lacs ne sera pas possible tant que les dessous de cette tragédie n'auront pas été dévoilés. Un groupe très engagé d'Espagnols et de Rwandais exilés s'y emploie et travaille intensément en vue d'intenter une action en justice qui permettra de faire la lumière sur cette vérité occulte. Ils sont inspirés par les principes de la non-violence et par le rôle central que peut jouer la vérité en tant que dynamique transformatrice, dans la lignée de ce que proposaient Gandhi et Martin Luther King. Deux axes ont été privilégiés dans le cadre de cette initiative : la compassion et l'identification avec les victimes et leurs proches (en leur offrant une reconnaissance et en leur donnant des moyens d'agir) et le travail à partir de l'expérience des « repentis », qu'ils soient Tutsi ou Hutu.

b) La stratégie du **DIALOGUE**. L'objectif était aussi de fournir un espace de dialogue honnête et ouvert entre des dirigeants d'associations de victimes rwandaises et des dirigeants d'organisations de défense des droits humains en exil, tant hutu que tutsi⁵. Là encore, deux axes ont été privilégiés : d'une part, une approche fondée sur la compassion et le partage ; de l'autre, tout un travail visant à canaliser la douleur vers un espace commun, en construisant ensemble des visions d'avenir partagées.

Ces deux initiatives ont pour vocation de servir, à court, moyen et long terme, de véritables catalyseurs pour la transformation de la réalité dans l'Afrique des Grands Lacs.

Nous exposons ci-après une synthèse des faits se rapportant aux victimes espagnoles de ces violences, et une synthèse de la face cachée de l'iceberg des conflits qui déchirent la région.

⁵ La première rencontre interrwandaise a eu lieu en mai 2004 à Estellencs (Majorque) avec la participation de 10 dirigeants tutsi et hutu venus des États-Unis, du Canada, de Belgique, de France et de Suisse.

ASSASSINATS DE RESSORTISSANTS ESPAGNOLS DANS L'AFRIQUE DES GRANDS LACS (1994-2002)

a) 26 avril 1994 : **ENLÈVEMENT, TORTURE, DISPARITION ET MORT VIOLENTE PRÉSUMÉE DE JOAQUIM VALLMAJÓ SALA (BYUMBA, NORD DU RWANDA)**

JOAQUIM VALLMAJÓ SALA est né à Navata (Gérone) le 21 mars 1941. Missionnaire d'Afrique pendant plus de vingt-huit ans, il a commencé son service au Rwanda le 27 juin 1965. Responsable du Comité diocésain pour le développement depuis mars 1991, il se consacrait en priorité à l'assistance et au service dans les camps de personnes déplacées par la guerre. Il s'est distingué par sa défense ouverte des droits fondamentaux des personnes sans ressources et des réfugiés auprès des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques (envers lesquelles il s'est toujours montré très critique), et a dénoncé de nombreux cas d'atteintes à ces droits à Amnesty International.

Le 25 avril 1994, alors qu'il était allé sauver un groupe de personnes restées bloquées en un point par les attaques militaires, il a été menacé de mort par des membres du Front patriotique rwandais (FPR), qui le connaissaient en raison de sa lutte en faveur de l'égalité entre Hutu et Tutsi.

À 14 h 40, le mardi 26 avril 1994 (c'est-à-dire vingt jours après le double assassinat des présidents hutu rwandais et burundais), il a été enlevé par des éléments militaires de l'Armée patriotique rwandaise (APR) et du FPR, puis torturé par la branche secrète de l'APR/FPR. Son corps n'a jamais été retrouvé. Il a très probablement été incinéré après avoir été exécuté.

b), c), d), e) 31 octobre 1996 : **MORT VIOLENTE DE SERVANDO MAYOR GARCÍA, JULIO RODRÍGUEZ JORGE, MIGUEL ÁNGEL ISLA LUCIO ET FERNANDO DE LA FUENTE DE LA FUENTE (BUGOBE/BUKAVU, EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)**

SERVANDO MAYOR GARCÍA, né à Hornillos del Camino (Burgos) le 20 juillet 1952, frère mariste, est parti au Rwanda en 1995 pour rejoindre la communauté mariste du camp de réfugiés de Nyamirangwe (Bugobe, Bukavu, actuel Congo de l'Est), dont il a été supérieur ; **JULIO RODRÍGUEZ JORGE**, né à Piñel de Arriba (Valladolid) le 20 octobre 1956, frère mariste, s'est rendu au Zaïre en 1982, 1988 et 1993 (il a résidé au total quatorze ans dans ce pays) et a rejoint la communauté mariste du camp de réfugiés de Nyamirangwe début juin 1996 ; **MIGUEL ÁNGEL ISLA LUCIO**, né à Villalaín (Burgos) le 8 mars 1943, frère mariste, est parti en Côte d'Ivoire en 1974 et a rejoint la communauté précitée en août 1995 ; **FERNANDO DE LA FUENTE DE LA FUENTE**, né à Burgos le 16 décembre 1943, frère mariste, s'est rendu au Chili entre 1982 et 1995, et a rejoint la communauté du camp de Nyamirangwe en décembre 1995.

Ces quatre religieux espagnols ont répondu généreusement à l'appel de leur supérieur général de Rome. Convaincu qu'ils seraient respectés et ne seraient pas importunés en leur qualité d'Occidentaux, ce dernier pensait que l'envoi de religieux non autochtones dans les

camps de réfugiés était une bonne mesure. À la mi-octobre 1996, alors que toutes les ONG et autres organisations internationales avaient abandonné la région en raison de la recrudescence des attaques militaires de l'APR/FPR et de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), les frères maristes ont décidé de continuer à aider les réfugiés rwandais du camp de Nyamirangwe, situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Bukavu, où vivaient plus de 30 000 personnes.

Le 30 octobre 1996, ils ont lancé un appel au secours international par l'intermédiaire de la station de radio espagnole COPE (en demandant une intervention urgente) afin d'éviter le massacre des réfugiés, qui leur semblait alors imminent.

Malheureusement, cet appel au secours se révéla prophétique, comme s'ils avaient eu une prémonition de ce qui allait se passer, y compris pour eux, qui avaient décidé de rester aux côtés des réfugiés jusqu'à la mort. Le jour suivant, 31 octobre 1996, tous quatre furent assassinés, parce qu'ils étaient devenus des observateurs incommodes, d'une part, et très probablement aussi à cause de cet appel au secours. Après les avoir torturés et exécutés, leurs tortionnaires ont jeté leurs corps dans un puits aveugle de plus de 12 mètres de profondeur, à 50 mètres de l'endroit où ils vivaient. Ils ont été enterrés à Nyangezi.

Le 12 novembre 1996, le Parlement espagnol a approuvé à l'unanimité une proposition de loi (n° de dossier 162/000066) portant approbation de l'envoi d'une force internationale d'intervention et faisant mention des quatre Espagnols assassinés. La force d'intervention demandée a par la suite été bloquée.

f), g), h) <u>18 janvier 1997</u> : MORT VIOLENTE DE M^a FLORS SIRERA FORTUNY, MANUEL MADRAZO OSUNA, LUIS VALTUEÑA GALLEGO (RUHENGERI, NORD DU RWANDA)

M^a FLORS SIRERA FORTUNY, née à Tremp (Lleida) le 25 avril 1963 (trente-trois ans), célibataire, domiciliée à Manresa (Barcelone), infirmière de profession, membre de l'organisation humanitaire Médecins du Monde-Espagne ; **MANUEL MADRAZO OSUNA**, né à Séville le 14 septembre 1954 (quarante-deux ans), séparé, père de deux enfants, médecin de profession, membre de l'organisation humanitaire Médecins du Monde-Espagne ; **LUIS VALTUEÑA GALLEGO**, né à Madrid le 7 février 1966 (trente ans), célibataire, photographe de profession, collaborateur de l'agence de photographie COVER, membre de l'organisation humanitaire Médecins du Monde-Espagne.

Lorsque la communauté internationale a appris que l'armée rwandaise (APR) avait attaqué des camps de réfugiés avec le groupe paramilitaire rebelle AFDL, l'organisation humanitaire Médecins du Monde-Espagne a élaboré un projet d'assistance sanitaire (adressé plus particulièrement aux réfugiés qui étaient rentrés au Rwanda) approuvé par la le gouvernement autonome de la Communauté valencienne et par la Direction régionale de la santé de la préfecture de Ruhengeri (nord du Rwanda). Médecins du Monde a envoyé trois coopérants espagnols (deux d'entre eux, M^a FLORS SIRERA et LUIS VALTUEÑA, sont partis au Rwanda en mission d'urgence dès le mois de novembre 1996), ainsi qu'un coopérant de nationalité américaine (NITIN MAHDAV). Après bien des difficultés pour mettre en œuvre le projet, ils ont commencé à assister les populations des environs de Ruhengeri. À la demande des habitants, ils se sont rendus dans une localité voisine où un

massacre venait d'avoir lieu. On les avait appelés pour qu'ils soignent les blessés mais, ce faisant, ils ont été les témoins immédiats d'une épouvantable tuerie. Dès lors, ils étaient devenus gênants. Deux jours plus tard, le 18 janvier 1997, vers 20 h, les trois coopérants espagnols ont été assassinés, tandis que l'Américain était blessé (il a été amputé d'une jambe). D'après l'enquête qui a été conduite sur cette affaire, l'attaque aurait été lancée par un commando organisé du FPR. Leurs corps ont été rapatriés.

Ce massacre a coïncidé, peut-être par hasard, avec une action de quarante-deux jours de jeûne volontaire, dans le plus pur style de Gandhi, menée par l'Espagnol JUAN CARRERO SARALEGUI, avec le soutien de 15 Prix Nobel et de nombreuses autres institutions nationales et internationales, pour dénoncer les crimes contre l'humanité qui se produisaient au Rwanda et au Zaïre (l'actuelle République démocratique du Congo). Réalisé devant les institutions européennes et le Conseil des ministres de l'Union européenne à Bruxelles, ce jeûne a failli causer d'irréparables dommages physiques et psychiques à CARRERO SARALEGUI.

i) **10 juin 2000 : MORT VIOLENTE D'ISIDRO UZCUDUN POUSO (MUGINA, GITARAMA, CENTRE DU RWANDA)**

ISIDRO UZCUDUN POUSO, né à Pasajes (Donosti) le 24 janvier 1931, prêtre et missionnaire du diocèse de Donosti. Parti au Rwanda en 1964, il était missionnaire depuis près de trente-sept ans dans la localité de Mugina (Gitarama, centre du Rwanda). Ayant résolument pris parti en faveur des personnes les plus démunies, qu'elles soient tutsi ou hutu, il a fait preuve d'un grand courage dans sa défense des droits des plus vulnérables devant les autorités rwandaises. Ses rapports avec les dirigeants du FPR étaient particulièrement tendus, surtout à partir de 1995, car il ne cessait de dénoncer les arrestations et les détentions arbitraires qui se produisaient dans la région centre du Rwanda, notamment à Mugina. De ce fait, et aussi parce qu'il exigeait que tous, Hutu et Tutsi, bénéficient d'un enterrement digne, il a été accusé ouvertement de *génocidaire*⁶ par les autorités du FPR. Quelques jours avant son assassinat, il avait renoncé à acheter le nouveau véhicule dont il avait besoin et demandé à la place 12 tonnes de haricots pour quelque 5 000 personnes en situation extrêmement difficile à cause de la sécheresse qui accablait la région. Un commando secret du FPR, venu de Kigali, a mis fin à ses jours le 10 juin 2000, en fin d'après-midi. Ils l'ont abattu à bout portant, d'une balle dans la bouche. Le message était on ne peut plus clair.

Des années plus tard, un assistant du procureur de Gitarama, qui enquêtait sur cette affaire à la demande des autorités espagnoles, a été enlevé et torturé non loin de la capitale. Ses investigations le faisait remonter peu à peu au commanditaire de l'assassinat d'ISIDRO UZCUDUN — un militaire de haut rang. Il a réussi à s'enfuir et à avoir la vie sauve. Aujourd'hui, il se trouve en exil dans un pays européen, où il vit dans la pauvreté et séparé de sa famille, protégé sous une identité d'emprunt.

Concernant les deux autres victimes espagnoles de ce conflit, les éléments d'information dont nous disposons sont, pour l'heure, plus succincts :

⁶ Terme employé par l'APR et le FPR pour stigmatiser globalement les Hutu ainsi que toute personne ou organisation qui leur apportait un appui quelconque, comme dans le cas de tous les Espagnols assassinés.

j) **19 mars 1996 : MORT VIOLENTE DE CARMEN OLZA**

CARMEN OLZA, religieuse de Navarre née à Eugui, membre de la congrégation des sœurs de la charité de Sainte-Anne, tuée à Mugina, à l'âge de cinquante-quatre ans, par l'explosion d'une mine antipersonnel. Elle a été enterrée à Kivumu, conformément à sa volonté et à celle de sa famille.

k) **13 mai 2002 : MORT DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION DE JOSÉ RAMÓN AMUNÁRRIZ**

JOSÉ RAMÓN AMUNÁRRIZ, né à Irún, était âgé de soixante-dix ans et travaillait comme missionnaire au Rwanda depuis plus de trente ans. Le 13 mai 2002, il a trouvé la mort dans des circonstances suspectes. Alors qu'il se rendait dans un véhicule tout terrain de Kabuga (Rwanda) à Kabare (Ouganda), il a été victime d'un accident avec un camion qui appartenait à un militaire de Kigali. Il avait prévu de rentrer définitivement au Pays basque quinze jours plus tard, à la fin mai 2002.

En 1996, il avait déjà échappé, par pur hasard, à une tentative d'assassinat au Rwanda. Un commando militaire était allé le chercher à son domicile. Ne l'ayant pas trouvé, ils avaient roué de coups les sept religieuses qui étaient là.

Récemment, il a été procédé à la ratification du *décret-loi royal 8/2004, du 5 novembre 2004, relatif au versement d'indemnisations aux participants aux opérations internationales de maintien de la paix et de sécurité*. Lors de la séance plénière, le Forum international pour la vérité et la justice dans l'Afrique des Grands Lacs a demandé formellement, par l'intermédiaire du député Carles Campuzano, l'inclusion des noms de ces 11 personnes victimes de mort violente dans la région des Grands Lacs sur la liste élargie des personnes éligibles au titre de ladite réglementation, qui est présentement à l'étude par le ministère de la Défense.

Les principales institutions publiques, des organismes nationaux et internationaux et la presse espagnole et étrangère se sont fait l'écho de ces morts tragiques en manifestant leur consternation et en offrant consolation et soutien aux familles. Nous demandons que la lumière soit faite sur ces faits, que des enquêtes soient ouvertes pour établir la vérité, et que justice soit rendue.

CRIMES CONTRE LES POPULATIONS RWANDAISE ET CONGOLAISE

L'année 2004 a marqué le dixième anniversaire du génocide du Rwanda. Très peu de médias ont replacé les terribles événements de 1994 dans le contexte de l'histoire rwandaise, et ce qui se passa cette année-là au Rwanda n'est pas même traité objectivement, avec un minimum de rigueur. La campagne mondiale de désinformation et de manipulation dénoncée par Christophe Munzihirwa (archevêque de Bukavu, dans la République démocratique du Congo, ex-Zaïre) et Joaquim Vallmajó fait encore sentir ses effets aujourd'hui, consolidant une version partielle des choses.

Nous exposons ci-après de manière synthétique les points essentiels de cette version officielle, qui vise fondamentalement à stigmatiser les Hutu d'une manière générale, mais aussi tous ceux qui leur offrent un soutien, en donnant une vision volontairement partielle et biaisée des faits :

- a) Le début du conflit est identifié avec l'impossibilité de rentrer au Rwanda pour les réfugiés tutsi (notamment ceux résidant en Ouganda) qui avaient abandonné leur pays en 1959, après la révolution sociale qui conduisit à l'indépendance.
- b) La bonne volonté — supposée — manifestée par le FPR lors de la signature, en août 1993, des accords de paix d'Arusha.
- c) L'attentat présidentiel du 6 avril 1994, attribué dès les premiers moments à des extrémistes hutu qui n'acceptaient ni les accords d'Arusha ni la cession partielle du pouvoir.
- d) Le génocide planifié et systématique qui s'est ensuivi, orchestré depuis les structures de l'État et la station de radio officielle *Radio-Télévision libre des mille collines*. Selon les derniers chiffres officiellement admis, les atrocités commises ont provoqué la mort de 937 000 personnes (majoritairement des Tutsi résidant au Rwanda, mais aussi des Hutu modérés).
- e) La création du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), compétent pour juger les responsables des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre commis exclusivement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994.
- f) La libération du peuple rwandais grâce à la prise du pouvoir par les forces armées du FPR, qui a mis fin au génocide.
- g) Après cette libération du peuple par la force, les années 1994 et 1995 ont été ponctuées par des actes isolés de représailles contre des Hutu. Les instigateurs de ces violences auraient été un petit nombre de militaires indisciplinés et incontrôlés, qui ont été rapidement sanctionnés.
- h) De 1996 à aujourd'hui, la menace supposée des extrémistes hutu, ou *Interahamwe* (« Ceux qui combattent ensemble »), qui ont été à l'origine d'un grand nombre de massacres et du retour forcé de nombreux réfugiés devant les caméras des télévisions

internationales, a rendu nécessaire la défense militaire des frontières du Rwanda avec la République démocratique du Congo.

Bien qu'il existe de nombreux autres éléments, les aspects soulignés ici constituent les points essentiels de la « version officielle » consolidée du conflit rwandais.

Lorsque l'on parle des conflits en général, on utilise souvent l'image de l'*iceberg* pour illustrer tant la petite partie visible que la grande masse de glace cachée (ou plutôt, en l'espèce, occultée) sous l'eau. La « version officielle » dont nous avons brièvement rendu compte plus haut correspond à la partie émergée de l'*iceberg*.

Nous pouvons tenter de compléter l'image de cette version officielle, de manière corrélative, en exposant des faits dont certains sont peu connus et d'autres délibérément occultés. Nous analysons ci-après en parallèle chacun des points de la version officielle présentés antérieurement :

a') Le début du conflit au Rwanda est bien antérieur à la révolution de 1959. Pour analyser globalement le conflit, il faut considérer les effets de la colonisation allemande et belge, mais aussi et surtout les plus de quatre siècles de domination de la monarchie féodale tutsi et d'exploitation de la population hutu majoritaire.

b') Il est aujourd'hui admis que les accords de paix d'Arusha attribuaient au FPR une représentativité qu'il n'avait pas. Il apparaît aussi que ce dernier et le MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement), parti hutu au pouvoir au Rwanda jusqu'en 1994, les ont utilisés comme une manœuvre de distraction pendant qu'ils s'armaient et se préparaient pour la guerre⁷.

c') Aujourd'hui, tout le monde admet que l'attentat présidentiel du 6 avril 1994 fut le détonateur des tragiques événements qui se succédèrent à compter de ce jour au Rwanda. Parmi de nombreux autres témoignages on ne peut plus clairs à cet égard, citons les mots du rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, M. René Degni-Ségui, dans son rapport en date du 28 juin 1994 : « *L'attaque de l'avion survenue le 6 avril 1994 et qui a coûté la vie au Président de la République rwandaise, Juvénal Habyarimana, au Président de la République burundaise, Cyprien Ntjamira, plusieurs personnes de leur entourage, ainsi qu'à l'équipage, semble bien être la cause immédiate des événements douloureux et dramatiques que connaît actuellement ce pays [...] La mort du président Habyarimana sera l'étincelle qui mettra le feu aux poudres, déclenchant les massacres de civils*⁸. » Bien que le TPIR soit compétent pour enquêter sur ces faits, il a décidé de manière réitérée de ne pas le faire. Cependant, dès 1997, une équipe d'enquêteurs attachés au tribunal — composée de Michael Hourigan, Alphonse Breau et James Lion — a fait connaître des rapports jusqu'alors classés « confidentiels », qui mettaient en évidence que les instigateurs de l'attentat étaient de hauts responsables militaires du FPR, et non pas des extrémistes hutu comme on le croyait. Ces révélations ont été confirmées en

⁷ On parle peu des massacres systématiques commis par le FPR au cours de ses opérations militaires ou lors d'actes terroristes perpétrés par les escadrons de la mort mis en place par le DMI, le « Réseau Commando » ou d'autres factions secrètes du FPR.

⁸ E/CN.4/1995/7 [28 juin 1994], § 18 et 19.

2004 par l'exceptionnel témoignage d'Abdul Ruzibiza, membre du commando du FPR qui a perpétré l'attentat contre l'avion présidentiel⁹.

d') Concernant le génocide de 1994, on parle peu — dans le meilleur des cas — du manque de prévision de l'ensemble de la communauté internationale, et tout particulièrement de l'ONU, qui a ordonné le retrait massif des casques bleus alors que les massacres faisaient rage. Une imprévision dénoncée par leur commandant en chef, Roméo Dallaire¹⁰, ainsi que par des rapports des services de renseignements américains (dans les télégrammes de l'ambassadeur américain au Burundi) indiquant qui étaient réellement les auteurs probables de l'attentat et alertant des conséquences que cela pourrait entraîner. On ne parle pas non plus de l'acceptation officielle par l'ONU non seulement de son échec, mais aussi d'erreurs inadmissibles mises en évidence par la Commission Carlsson et assumées a posteriori par Kofi Annan, alors responsable des forces de paix au Rwanda. On passe également sous silence la contribution de *Radio Muhabura* (station contrôlée par le FPR) au développement de la haine ethnique et ses incitations aux massacres généralisés.

e') Du fait de sa compétence *ratione temporis* limitée, le TPIR¹¹, qui dispose d'un budget annuel de près de 200 millions de dollars, n'a poursuivi que des responsables Hutu (une cinquantaine environ). Il est important de souligner que les trois procureurs généraux du TPIR — Goldstone, Louise Arbour et Carla del Ponte — n'ont pas pu, n'ont pas été capables ou n'ont voulu imputer au FPR aucun des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre qui ont été commis en 1994, en dépit de l'existence de nombreux rapports et révélations en ce sens¹².

⁹ Consulter son témoignage complet sur le site <http://www.inshuti.org/> (*Témoignage d'Abdul Ruzibiza du 7 avril 2004*). Dans ce document, il explique en détail l'organisation et l'exécution de l'attentat ainsi que la politique d'élimination délibérée du FPR, qui voulait non seulement éliminer physiquement une grande partie des Hutu rwandais, mais aussi sacrifier les Tutsi de l'intérieur du pays, considérés comme des traîtres.

¹⁰ Le 31 mars 1994 — autrement dit, six jours avant l'attentat présidentiel — il y avait jusqu'à 2 529 casques bleus déployés au Rwanda. Il a été procédé à un retrait partiel alors que les massacres battaient leur plein ; 30 jours plus tard, c'est-à-dire le 30 avril 1994, il n'y avait plus que 700 casques bleus sur le territoire rwandais.

¹¹ Institué le 8 novembre 1994 par la résolution 955 du Conseil de sécurité de l'ONU. Il y a lieu de souligner qu'à la différence du TPIR, dont la compétence *ratione temporis* est limitée à l'année 1994, celle du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), créé antérieurement, le 25 mai 1993, s'étend à la période commençant le 1^{er} janvier 1991 (article 8 du statut du TPIY). Autrement dit, elle prendra fin à une date qui sera déterminée le moment venu par le Conseil de sécurité des Nations unies. Le TPIY est donc habilité à enquêter sur des faits survenus dans les années postérieures, bien que les hostilités aient officiellement pris fin.

¹² Nous n'en citerons que deux. En premier lieu, le rapport d'enquête élaboré par le consultant américain Robert Gersony, à la demande du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), sur la situation en matière de sécurité et de respect des droits humains après la prise du pouvoir par le FPR (soit de juillet à septembre 1994), où il était fait état du massacre par le FPR, en l'espace de deux mois seulement, et rien que dans trois préfectures du Rwanda, de plus de 30 000 personnes d'ethnie hutu. Étaient également indiqués le lieu, la date, la nature des crimes et les techniques utilisées pour tuer et faire disparaître les corps, tandis que certains militaires de haut rang du FPR étaient désignés comme les responsables présumés des massacres. Ce rapport, classé « secret », n'a pas encore vu le jour. En second lieu, les révélations de Sixbert Musangamfura, directeur des services de renseignements du Rwanda et responsable des services nationaux d'INTERPOL à Kigali du 22 août 1994 au 31 août 1995, ont permis d'établir des listes nominatives de 104 800 personnes assassinées par le FPR entre juillet 1994 et juillet 1995, sur un total de 312 726 personnes au sujet desquelles on disposait d'informations non exhaustives. Parmi de très nombreux autres cas, nous citerons ici celui du missionnaire JOAQUIM VALLMAJÓ, enlevé et assassiné, le 26 avril 1994, par des

f’) La libération supposée du peuple rwandais par les forces armées du FPR et le génocide lui-même sont utilisés de manière perverse pour condamner et qualifier de *génocidaires*, aujourd’hui encore, l’ensemble des Hutu et toute personne ou institution qui leur offre son appui¹³.

g’) Bien que les responsables du FPR insistent pour que soit établie une distinction entre la dynamique du « génocide d’avril à juillet 1994 » — orchestrée par l’État rwandais avant que le FPR ne se soit emparé du pouvoir par la force — et les massacres perpétrés par le FPR en 1994 et en 1995 — qui auraient été organisés par des éléments incontrôlés —, le fait est que nous savons désormais que cette politique de massacres était organisée depuis les hautes sphères gouvernementales du FPR et qu’elle a été exécutée par des militaires de cette force armée¹⁴.

h’) Ce que Joaquim Vallmajó avait défini, de manière lucide, comme une « *zairisation* » du conflit s’est surtout produit à partir de 1996. Le scénario qui avait d’abord été présenté à la communauté internationale comme une opération militaire entreprise par le FPR pour préserver la sécurité de la frontière du Rwanda avec le Zaïre correspondait en réalité à l’exécution d’un plan macabre. D’une part, le but recherché était d’exterminer les centaines de milliers de Rwandais hutu réfugiés dans différents camps de l’Est de l’ex-Zaïre¹⁵ ; à cette fin, ils ont été implacablement persécutés

éléments du FPR dans la localité de Byumba. Selon des témoignages récemment obtenus, les tueurs agissaient sur les instructions d’un colonel du FPR. Par ailleurs, dans les deux mois qui ont suivi l’attentat présidentiel, au moins 64 prêtres, parmi lesquels trois évêques catholiques, ont été assassinés. En 1995, de nombreux massacres planifiés ont eu lieu sur le territoire du Rwanda, dont, entre autres, l’effroyable tuerie perpétrée le 22 avril dans le camp de Kibeho, occupé par des personnes d’ethnie hutu déplacées par la guerre. Ce massacre, qui a fait quelque 8 000 morts, a été commis par des éléments organisés du FPR, selon le témoignage qualifié de membres de Médecins sans Frontières. Le colonel responsable de ce massacre a été maintenu en détention pendant dix-huit mois, mais il a ensuite été promu commandant général de la première division des préfectures de Kigali ville, Kigali rural et Gitarama. Très récemment, l’un des experts les plus en vue sur le Rwanda, le professeur Filip Reyntjens de l’université d’Anvers (Belgique), a décidé de suspendre toute collaboration avec le TPIR tant qu’il n’aura pas été mis fin à l’impunité et que l’on n’aura pas inculqué les plus hauts responsables, au sein du FPR, des crimes de guerre et autres crimes contre l’humanité qui sont accrédités et relèvent du mandat du TPIR (voir *Le Soir*, 13/1/05).

¹³ Aujourd’hui encore, en 2004, un rapport gouvernemental officiel élaboré par le FPR taxe de *génocidaires* et de promoteurs d’une idéologie ethnocidaire bon nombre d’organisations rwandaises de défense des droits humains et l’institution ecclésiastique elle-même, parmi de nombreux autres collectifs et personnes. Le 10 juin 2000, le missionnaire basque ISIDRO UZCUDUN a été assassiné dans sa paroisse de Mugina (Gitarama) par des éléments du FPR qui, selon des témoignages obtenus récemment, agissaient sur ordre d’un colonel. Ce missionnaire, ses confrères JUAN CRUZ JUARISTI et LEONARDO ESNAOLA, et bien d’autres encore ont été taxés de *génocidaires* par les autorités locales du FPR en raison des services qu’ils rendaient aux populations hutu les plus démunies dans la préfecture de Gitarama.

¹⁴ Voir le témoignage de Ruzibiza, cité plus haut (note 10).

¹⁵ Le 31 octobre 1996 s’est produite la mort violente des quatre frères maristes espagnols qui se trouvaient aux côtés des réfugiés du camp de Nyamirangwe. Il est à noter qu’au moins trois attaques planifiées ont été conduites en trois points stratégiques aux alentours des mêmes dates : le 11 janvier 1997, quatre observateurs de l’ONU ont été victimes d’une agression à Gicinye (préfecture de Gisenyi) ; le 18 janvier 1997, les trois coopérants espagnols de Médecins du Monde ont été assassinés ; le 4 février 1997, cinq agents de l’Opération sur le terrain pour les droits de l’homme au Rwanda [Haut-Commissariat aux droits de l’homme] ont été attaqués à Karengera (Cyangugu). Ces trois attaques en ces trois points stratégiques situés près de la frontière nord-ouest et sud-ouest avec le Zaïre ont permis plusieurs actions : d’une part, vider d’observateurs internationaux et d’ONG toute la zone nord et sud-ouest du Rwanda ; de l’autre, provoquer des tueries dans ces secteurs en toute impunité et, enfin, permettre la sortie d’éléments et de matériel militaire à travers les localités de Gisenyi et de Cyangugu, en vue d’attaquer les réfugiés hutu au Zaïre et de déchaîner les pillages.

jusqu'à l'autre bout du pays, à Mbandaka, à plus de 2 000 kilomètres de la frontière rwandaise¹⁶. Ces crimes ont été réalisés d'une manière systématique et planifiée, de même que les opérations ultérieures de dissimulation des cadavres et de toute autre preuve¹⁷. Tout indique que de 250 000 à 300 000 réfugiés ont été massacrés. D'autre part, en l'espace de neuf mois seulement, avec la collaboration d'autres forces rebelles comme l'AFDL, l'armée rwandaise a conquis une grande partie du territoire zaïrois¹⁸. Comme par hasard, la zone conquise, notamment la zone est du Zaïre, est richissime en ressources naturelles, particulièrement en coltan (oxyde de niobium et de tantale)¹⁹, cuivre, cobalt, diamants, or et bois, entre autres. Les forces du FPR, entre autres, se sont d'abord livrées à un pillage systématique, puis à l'exploitation illégale de ces ressources naturelles, obtenant en dix-huit mois seulement — rien qu'avec les bénéfices du coltan — près de 250 millions de dollars, soit une somme jugée suffisante pour autofinancer la guerre²⁰. Mais ce n'est pas tout. Non contente du *statu quo* obtenu, le 2 août 1998 l'armée du FPR, appuyée par les armées de l'Ouganda et du Burundi, a de nouveau envahi le pays, désormais appelé République démocratique du Congo. La reprise des massacres et de l'exploitation de la population congolaise ont encore accentué les carences structurelles en matière d'alimentation et de santé, dans un pays en proie au pillage systématique et, aujourd'hui encore, déchiré par le conflit²¹.

Nous nous sommes efforcés de compléter l'image occulte — ou occultée — de cet immense iceberg. Les ombres collectives des pays dits « occidentaux » se reflètent de nouveau clairement dans le miroir de l'Afrique... Saurons-nous nous reconnaître dans ces ombres, ou allons-nous continuer à regarder ailleurs, sans oser affronter le miroir ?

Forum international pour la vérité et la justice dans l'Afrique des Grands Lacs

¹⁶ Pour en savoir plus, se reporter à l'impressionnant récit de la sociologue et réfugiée rwandaise MARIE BÉATRICE UMUTESI : *Fuir ou mourir au Zaïre. Le vécu d'une réfugiée rwandaise*, Paris, L'Harmattan, 2000.

¹⁷ Voir à ce propos le *Rapport de l'Équipe d'enquête du Secrétaire général des Nations unies sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République démocratique du Congo* (S/1998/581), daté du 29 juin 1998.

¹⁸ Il faut savoir que la superficie totale de la République démocratique du Congo (ex-Zaire) est de 2 267 600 kilomètres carrés, et qu'à elle seule la province congolaise du Nord-Kivu a une extension similaire à la somme des superficies du Rwanda (26 338 kilomètres carrés) et du Burundi (27 834 kilomètres carrés).

¹⁹ Utilisé fondamentalement dans des matériels électroniques de dernière génération : téléphones portables, agendas numériques, consoles vidéos, navettes spatiales, missiles et armes « intelligentes », entre autres.

²⁰ L'ONU a décidé de constituer un groupe d'experts sur le pillage réalisé en République démocratique du Congo. Quatre rapports ont été rédigés, dont le *Rapport du groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo* (S/2001/357), daté du 12 avril 2001, et le rapport final sur la même question (S/2002/1146), daté du 16 octobre 2002, où il est fait directement référence aux agissements du FPR et de ses responsables et où figure, en outre, une liste de firmes multinationales et de personnes impliquées dans l'exploitation illégale desdites ressources naturelles.

²¹ L'organisation américaine *International Rescue Committee*, notamment, a publié ses investigations sous forme de quatre rapports. Dans le dernier en date, il est indiqué que depuis août 1998, date du début de la guerre, au moins 3 800 000 personnes ont perdu la vie directement ou indirectement à cause du conflit (31 000 meurent encore aujourd'hui à cause de ce conflit), soit plus que dans tout autre conflit depuis la Seconde Guerre mondiale. Rapport intitulé *Mortality in Eastern Democratic Republic of Congo: results from a nationwide survey*, avril-juillet 2004.

(Voir http://www.theirc.org/pdf/DRC_MortalitySurvey2004_RB_8Dec04.pdf)